

Bulletin municipal

Mars 2009

Commune de Martrin -12550
Tél/fax: 05 65 99 79 65
Secrmairie.martrin@wanadoo.fr

Permanences de la Mairie :
Lundi, mardi : 8h à 12h
Jeudi: 9h à 12h
Vendredi: 14h à 17h30



SOMMAIRE

- 1) Le Conseil Municipal, les délégations et les commissions
- 2) Bilan et réalisations 2008
- 4) Projets 2009
- 5) Infos diverses
- 6) Le mot du Maire

Le conseil municipal

Maire : Claude BOYER

1er adjoint: Sébastien PAUL

2ème adjoint: Nadine CONDOMINES

3ème adjoint: Nadine FEILDEL

Les conseillers:

Jean-Claude ROQUES, David SERRALTA, Maurice MALAVAL, Gilles SOUCHON, Jean-Marie SINGLA, Christian BOULARAN, Bernard BASCOUL.

Le Tableau des délégations-représentations

Communauté des communes des 7 Vallons	Claude BOYER, Sébastien PAUL
SICTOM	Claude BOYER, David SERRALTA, Maurice MALAVAL
Vallée du Rance	Claude BOYER, Jean-Claude ROQUES
Rives du Tarn	Claude BOYER, Christian BOULARAN
SIEDA	David SERRALTA
Parc Naturel Régional des Grands Causses	Gilles SOUCHON
SMICA	Bernard BASCOUL
La défense	Maurice MALAVAL

Les commissions

Regroupement scolaire: Nadine Feildel, David Serralta

Voirie: Maurice Malaval, Jean-Claude Roques

Parc immobilier: Nadine Condamines, Nadine Feildel

Communication: David Serralta, Gilles Souchon

Finances: Sébastien Paul, Gilles Souchon



Bulletin municipal

Le bilan en chiffres de l'année 2008

Le Compte Administratif 2008 a été voté à l'unanimité. Il en est de même pour le Budget 2009.

		2008	2007
Fonctionnement	Dépenses	193 004	184 520
	Recettes	267 824	327 481
Investissement	Dépenses	211 554	424 722
	Recettes	196 402	302 919

Les dépenses « investissements » en 2008

13 418€ : La sauvegarde du patrimoine avec la restauration du Four à Pain.

28 438€ : L'entretien des logements communaux (en location).

121 802€ : Le report de l'exécution du Compte Administratif 2007.

26 475€ : Le remboursement des emprunts.

L'évolution de l'endettement

Le capital restant dû au 31/12/2007 était de 254 998€, et au 31/12/2008 est de 229 165€.

L'endettement représente environ 3 années d'excédent de fonctionnement.

Les réalisations 2008/2009

Le développement de la SARL La Martrinole

La réglementation oblige les entreprises à se mettre aux normes. Dans ce contexte, la Martrinole recherchait un nouveau bâtiment à aménager dans l'optique d'investir dans l'amélioration de leur outil de travail.

La Mairie a proposé un atelier existant, situé dans la commune. Une étude de faisabilité a donné un avis favorable au projet.

La vente a été délibérée au prix de 20 000€ (coût d'achat du bâtiment sans le logement). Le coût des travaux d'intégration paysagère et de raccordement aux réseaux a été pris en charge par la Mairie et est considéré comme une subvention de la commune, accordée à l'entreprise locale.

La réouverture de la Caminada - Avril 2009

Suite au départ de Didier et Nathalie SCROCCO (fin février), la Mairie a fait un appel à candidature. Après l'étude des différentes réponses et le passage d'entretiens, notre choix s'est tourné vers un couple de professionnel de la restauration. Toutes les activités du lieu (bar, restaurant, épicerie, dépôt de gaz et point Poste) seront maintenues.

L'agrandissement du Parc Locatif

La réhabilitation du logement attenant à l'atelier vendu à la SARL La Martrinole.

Programme de la voirie - 2008

Le Cayla: 11 055 €

Loubac: 12 195 €

Nespouliès: 2 462 €

La Pagesié: Les travaux n'ont pas été terminés en 2008. La finalisation du chantier, ainsi que sa facturation sont prévues sur le programme 2009.



Bulletin municipal

Les projets en cours 2009

ASSAINISSEMENT

Les modalités ne sont pas encore arrêtées (type d'assainissement, périmètre collectif ou individuel). La Mairie est en discussion avec les Ets Carles pour réaliser les travaux d'assainissement.

ENERGIES RENOUVELABLES

Des panneaux photovoltaïques devraient être installés sur la toiture de l'atelier vendu à la SARL La Martrinole.

TOUR HOSPITALIERE ET EGLISE

Afin de terminer la réhabilitation du lieu de culte, il est prévu de restaurer les vitraux de l'Eglise. La Fondation du Patrimoine s'est associée à la restauration de la tour hospitalière de Martrin en mobilisant le mécénat de particuliers et d'entreprises par une souscription (don déductible de l'impôt sur le revenu et/ou de l'impôt sur les sociétés). Le document de souscription est disponible en Mairie et à la Caminada.

PARC LOCATIF

Un projet de construction (type basse consommation) permettant d'accueillir des personnes dépendantes est à l'étude.

Infos diverses

Recensement de la population 2006:

La population municipale a été estimée à 219 habitants.

Etat civil:

Un mariage a marqué cette année 2008. Le mariage de David VALAT et Karine PAUL s'est déroulé le 12 juillet 2008.

Les nouveaux arrivants:

Famille PAGES, Famille MESSINA, M. DURAND, au Cayla.
Yannick VIALA, Marie-Bernard BOYER, Yvonne et Marcel BLANC, Simon PERSCISI, Famille COEURVEILLE, à Martrin.

Ouverture de la Bibliothèque:

Le samedi de 11h à 12h30 (Salle du conseil, à la Mairie).

Ouverture des déchetteries:

Site de St Sernin : le lundi de 10h à 12h et le samedi matin de 8h30 à 12h.

Site de Coupiac : le lundi et le samedi après-midi de 14h à 17h.

Pour déposer du fer et des batteries, une benne sera installée sur la D 90, direction St Juery, à la croix de la Bertarié, du 25 au 31 Mai 2009.

Les pièces d'identité:

Le renouvellement de la Carte Nationale d'Identité est gratuit dans la mesure où la carte périmée est présentée en mairie.

Le coût du timbre fiscal dans le cas d'une demande de carte d'identité s'élève à 20€. Le tarif des passeports est de 88€ (adulte), 44€ (de 15 à 18 ans) et 19€ (- de 15 ans).

Listes électorales:

Elles ont été arrêtées au 28 février 2009 à 224 inscrits. Les prochaines élections européennes auront lieu le 7 juin 2009.

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer à la Mairie une demande d'inscription sur les listes électorales de 2010, durant le dernier trimestre de l'année 2009. De même, les citoyens européens, habitants à Martrin, peuvent être inscrits sur les listes électorales complémentaires.

Urbanisme:

Demandes d'autorisations:

Permis de Construire: 3

Déclaration Préalable: 9

Certificat d'Urbanisme: 3

Projets en cours:

Viabilisation d'un terrain au Cayla

Raccordement à l'eau au Lieu-dit Le Negrals

Lien internet utile :

perso.wanadoo.fr/commanderie_martrin



Bulletin municipal

Le mot du maire

Un an après les municipales de 2008 chaque élu a pu trouver ses marques, les nouvelles et nouveaux ont su prendre la mesure des difficultés que rencontre une petite commune avec des moyens bien limités.

Comme je l'avais bien des fois évoqué les dotations de l'Etat sont cette année en baisse. Il faudra plus que jamais continuer à se concentrer sur l'essentiel.

Face au désengagement de l'Etat et à la disparition des services publics, les collectivités locales doivent prendre le relais. Pour ce faire elles doivent se regrouper afin d'en avoir les moyens.

Depuis 2003 et la création des deux communautés de commune cantonales les élus ont réfléchi à une fusion. Au-delà des économies d'échelles, les dotations de l'Etat seraient bonifiées, on peut estimer le gain à près de 100 000 €. La peur de perdre son identité, des intérêts personnels et d'autres raisons qu'il serait trop long d'évoquer, font que la proposition de notre conseil municipal qui a eu l'avantage de provoquer des discussions est encore restée sans suite.

L'Etat propose avec de bonnes raisons deux projets de périmètre plus performants : le St Affricain avec environ 40 communes et un deuxième avec les trois cantons de Camarès, Belmont et St Sernin, ce dernier malgré l'intérêt de réaliser des économies de structure resterait une collectivité démunie.

Nous sommes à un moment de l'histoire qui pose un défi nouveau à l'espèce humaine : son prodigieux dynamisme se heurte aux limites de la biosphère. Nous devons trouver les moyens d'orienter différemment l'énergie humaine. Les changements que nous devons faire dans nos modes de vie seront-ils à l'échelle des enjeux ? Prétendre que toute alternative est impossible c'est méconnaître la puissance explosive de l'injustice, sous-estimer la gravité de l'empoisonnement de la biosphère, promouvoir l'abaissement des libertés publiques.

Dans ses choix notre petite commune doit essayer d'être cohérente pour respecter les ressources de la planète. Aussi j'ai proposé au conseil municipal l'installation de panneaux solaires producteurs d'énergie propre, un projet est aussi à l'étude pour construire des bâtiments à basse consommation respectueux de l'environnement.

La commune ne pourra pas s'engager pour réaliser l'assainissement de la laiterie, elle n'en a pas le droit ni les moyens. Toutefois un partenariat serait dans l'intérêt de tous. La recherche d'éventuelles solutions pour un assainissement alternatif sont en cours.

N'hésitez pas à interpeller les élus, même individuellement, pour leur faire part des améliorations qui pourraient être faites sur les équipements collectifs : routes, bâtiments et espaces publics.....

